



VILLE  
d'AUVERS-SUR-OISE  
95430

Téléphone 01 30 36 81 93

Télécopie 01 30 36 83 51

SERVICES TECHNIQUES

IM/BC/VL

N° 17.169

**ARRÊTÉ INTERDISANT TEMPORAIREMENT**  
**L'ACCÈS AU TERRAIN D'HONNEUR**  
**DU 15 NOVEMBRE 2017 AU 02 DÉCEMBRE 2017 INCLUS**

Isabelle Mézières, Maire d'AUVERS-SUR-OISE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L 2212-1 à L 2213-2 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire,

Vu l'avis des Services Municipaux (Techniques et Sports) de la Commune d'AUVERS-SUR-OISE,

Considérant la nécessité de réglementer l'accès au TERRAIN D'HONNEUR en raison du terrain impraticable

**ARRÊTE**

**Article 1 : L'accès au TERRAIN D'HONNEUR sera interdit du 15 novembre 2017 au 02 décembre 2017 inclus ;**

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'AUVERS-SUR-OISE,
  - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'OSNY,
  - Monsieur le Président de la Section de Football,
  - Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie d'AUVERS-SUR-OISE,
  - Monsieur le Chef de la Police Municipale d'AUVERS-SUR-OISE,
- chacun en ce qui le concerne étant chargé de l'exécution de celui-ci.

**FAIT à AUVERS-SUR-OISE, le 15 novembre 2017**

Isabelle Mézières  
Maire d'Auvers-sur-Oise

